Numéro 8

Jeudi
11 octobre 1979

Prix : 1 F

12, cité Malesherbes
Paris 9e
878.40.73

RIPOSTE

Le quotidien de poche du parti socialiste

Directeur
Georges Fillioud

Amnesty à Brejnev : «videz les asiles» • Giscard-Barre : des diamants et un terrain • Ventes d'armes : ce que Jean-Pierre Cot n'a pas pû dire à la télé • Somme : 153 maires et conseillers démissionnent • Le maire de Cherbourg : non au secret sur le nucléaire • Radio-T.V. : le Sénat s'interroge • Vitry : immigrés menacés • Mots croisés avec Louis Mexandeau

Pour la libération des prisonniers d'opinion en URSS

Appel d'Amnesty International

Le Parti Communiste français doit se prononcer

Le gouvernement soviétique organise, en ce moment, le transfert de certains prisonniers ou internés actuellement détenus dans la région de Moscou vers des centres ou des hôpitaux psychiatriques de province. Il s'agit de les éloigner de la capitale avant les Jeux olympiques de l'été prochain. Afin sans doute d'éviter les risques d'indiscrétion ou de contacts éventuels quand Moscou recevra des dizaines de milliers de visiteurs, dont des journalistes venus du monde entier.

C'est l'organisation humanitaire «Amnesty International» qui a fait connaitre cette nouvelle. Comme elle avait déjà révélé il y a quelques mois, les crimes de Bokassa. Elle vient de s'adresser à Léonid Brejnev, lui-même, pour lui demander de libérer, avant les jeux et sans condition, tous les prisonniers d'opinion détenus en URSS.

Cet appel solennel interpelle toutes les consciences. Il est certain que les J.O. sont une occasion privilégiée de multiplier les pressions internationales sur Moscou, en faveur du respect des accords d'Helsinki signés par le gouvernement de l'U.R.S.S. De telles actions ne sauraient être considérées comme des ingérences dans les affaires intérieures d'un grand pays voisin. Ce sont, en effet, les droits de l'Homme qui sont en cause. Leur valeur universelle ne peut pas connaître de frontière.

L'enjeu est la libération d'hommes et de femmes, poursuivis, arrêtés, internés dans les camps et les hôpitaux psychiatriques pour délits d'opinion, pour des motifs politiques ou en raison de leur appartenance à la religion de leur choix.

Il est nécessaire, pour la morale et pour l'efficacité, que cet appel soit entendu aussi par le Parti Communiste Français. Georges Marchais écrivait il y a quelques jours : «Je suis intransigeant sur tout ce qui touche au racisme et à l'antisémitisme»

Il faut bien observer que cette «intransigeance» ne s'est pas fortement marquée devant le sort fait aux Juifs en Union Soviétique, et que personne ne peut ignorer.

Comme l'a dit récemment l'historien communiste Jean Elleinstein «Le Parti Communiste Français n'est pas intervenu avec assez de vigueur pour condamner l'antisémitisme d'Etat en U.R.S.S.» Il est encore temps de le faire. Il est grand temps de le faire. Il faut le faire.

Georges Fillioud

épingle

«La qualité et la rigueur de l'information supposent une indépendance totale de l'agence»

Henri Pigeat, nouveau P.D.G. de l'A.F.P., ex-chargé de mission au Cabinet de Georges Pompidou. ex-secrétaire général du Comité Interministériel pour l'information, ex-directeur de la Délégation Générale à l'Information.

Radio-Riposte dimanche à Bourg (Ain)

La Fédération de l'Ain du Parti Socialiste assurera une émission de Radio-Riposte à partir de Bourg-en-Bresse le dimanche 14 octobre à 16h. sur 101 Mhz (modulation de fréquence).

Au programme, des interventions de Jacques Delors, Parlementaire européen, Secrétaire de la Commission Economique à l'Assemblée des Communautés, Hubert Dubedout, député-maire de Grenoble, Président de la Fédération Nationale des Elus Socialistes et Républicains, Georges Fillioud, député-maire de Romans, Louis Mermaz, député-maire de Vienne et Franck Serusclat, sénateur-maire de Saint-Fons.

Les diamants de Bokassa

Affaire de famille

C'est bien, comme Riposte l'a écrit vendredi dernier, pour faire disparaître des preuves que M. d'Estaing a fait déménager par barbouzes et paras le palais de Bokassa situé à Berengo.

Mais certains documents ont échappé aux déménageurs. Ainsi, le Canard Enchaîné publie le fac-similé d'un ordre de Bokassa de remettre un écrin contenant «trente (30) carats environ destiné à M. Giscard d'Estaing, ministre des Finances». Au cours du jour, ce cadeau vaut une centaine de millions de centimes.

Selon l'hebdomadaire satirique, ce témoignage d'affection, debité au Trésor public centrafricain, était habituel pour le «tyran sanguinaire» : un écrin par visite. M. d'Estaing, au titre de la coopération entre les peuples et pour le malheur des fauves, s'est rendu depuis 73, 5 fois chez son «cher parent». Ce dernier a été reçu 3 fois à l'Elysée depuis l'élection de Giscard.

Toujours d'après le Canard, il y aurait eu divers bénéficiaires des libéralités impériales : M. François Giscard d'Estaing, de la Banque Française du Commerce Extérieur (commerce avec Bangui ?), M. Jacques Giscard d'Estaing, du Commissariat à l'Energie Atomique (uranium ?) et M. Olivier Giscard d'Estaing, import-export (textiles et uniformes ?), M. Robert Galey et Madame (coopération bien ordonnée, commence par soi-même), MM. Yvon Bourges (politique de la défense d'éléphant), René Journiac (particulièrement «intéressé» aux affaires africaines) et Pierre Abelin, prédécesseur de Galley au ministère de la Coopération. D'autres encore...

Ainsi la demande d'enquête parlementaire de François Mitterrand était parfaitement fondée quand, de la tribune de l'Assemblée nationale, il interpela le Premier ministre sur les intérêts privés dont la sauvegarde avait prévalu sur les «préoccupations humanitaires» dans le coup d'Etat de Bangui.

De son côté, Raymond Barre est «accroché» sur les conditions dans lesquelles il a obtenu son «pied-à-terre» de St-Jean Cap Ferrat.

Il s'agit d'une série de détournements. Un avion du GLAM transformé en jet privé

(suite en page 2)

POSITIONS

CHERBOURG

L'atome. Le secret. La force

par Louis Darinot
Député Maire de Cherbourg

Les parapluies de Cherbourg, les vedettes de Cherbourg, maintenant les C.R.S. de Cherbourg ! Septième intervention en un an des C.R.S. dans notre ville. Chaque fois des voitures incendiées, des vitrines brisées et quelques dizaines de blessés, juste ce qu'il faut pour que les habitants mettent sur le compte de la municipalité d'union de la gauche élue en 1977, après 18 ans d'absence la responsabilité des désordres et des dégâts, alors que chaque fois (arrivé de combustible irradié, évacuation d'usines en grève ou manifestation des travailleurs de l'Arsenal) les forces de l'ordre sont appelées par les autorités préfectorales.

Hier encore, c'est la sagesse des responsables du Collectif des 18, organisateurs de la manifestation, qui a permis d'éviter de durs affrontements devant ce nouveau défi : l'arrivée d'un deuxième convoi de combustible irradié en provenance de centrales nucléaires japonaises, destiné au centre de retraitement de La Hague.

Est-ce tolérable de brader de la sorte une opinion locale inquiète sur le devenir de son environnement ? Est-ce tolérable de décider, sans concertation, de l'extension de l'usine de La Hague alors que les techniques ne sont pas encore maitrisées ? Est-ce tolérable de refuser aux élus locaux les moyens d'une information objective et indépendante des intérêts mis en jeu ?

Nous socialistes, nous disons non, nous ne sommes pas contre le progrès technique. Nous ne souhaitons pas mener un combat d'arrière garde en refusant des solutions nouvelles, mais nous exigeons un large débat démocratique sur l'utilisation de l'énergie nucléaire prenant en compte toutes les données du problème énergétique, au besoin par la voie d'un référendum, qui ne pourrait être que national.

Nous rappelons nos exigences du maintien de toute l'activité nucléaire dans le secteur public. Nous formulons à nouveau les propositions de création d'agences nationales et régionales d'information sur l'énergie nucléaire, prenant en compte, en toute indépendance, la sécurité des travailleurs et des populations concernées.

Le gouvernement ne semble pas s'orienter dans cette voie. Peut-il en conséquence s'étonner que la population locale, d'abord par quelques milliers de manifestants, puis, plus tard probablement par beaucoup plus, manifeste une légitime inquiétude devant les projets d'extension de l'usine de retraitement, justifiés par des contrats commerciaux dont les termes sont tenus soigneusement secrets.



Photo Viva

Il faut que ce problème de La Hague soit posé dans toute son étendue devant les parlementaires, devant les élus et devant l'opinion publique. M. Giraud est preneur d'idées pour améliorer l'information des Français. Qu'attend-il pour discuter de nos propositions ?

Affaire de famille

suite de la première page

pour transporter le couple Barre dans ses week-ends azuréens. Un préfet, Pierre Lambertin, transformé en agent immobilier, prospecteur de «bonne affaire». Un maire sans étiquette, celui de la commune, Honoré Toscan, architecte dans le civil, transformé en intermédiaire. Un de ses adjoints, Antoine Caserta, transformé en prête-nom. Un délai de rigueur (pour un site classé, au moins 8 mois) transformé en délai rigoureux (33 jours) pour l'obtention du permis de construire. Des services publics locaux (Equipement, EDF-GDF, Monuments de France, Environnement), transformés en services particuliers qui rivalisent d'ardeur pour accorder leurs «feux verts» en 3 ou 4 jours. Une acquisition transformée en «cadeau» pour le terrain en question (190 F le mètre carré contre 300 F, au moins, prix du marché).

Naturellement, il ne s'agit là que de «Canards».

Riposte *La Lettre de l'Unité*
12 cité Malesherbes, 75009 Paris Tél. : 878.40.73
Directeur : Georges Fillioud
Rédaction - Edition : Gérard Colé
Gérard Descotils
Administration : Nicole Covillers
Numéro de Commission Paritaire : 601.22
Abonnement : 250 F par an
Coordination : OFRES **Imprimerie** Gaulier - Paris

Satellite TV

Les sénateurs interrogent, le ministre élude

Les sénateurs centristes Jean Cluzel et Henri Caillavet ont tous les deux commencé leur intervention au Sénat en demandant que cessent les poursuites engagées contre des parlementaires socialistes après les premières émissions de Radio-Riposte. Henri Caillavet interroge le gouvernement : «Pourquoi ces poursuites, alors que vous n'avez rien entrepris contre M. Delmas actuellement secrétaire d'Etat, quand il dirigeait une radio locale ?»

«Comment en sommes-nous arrivés à l'accord bilatéral franco-allemand du 2 octobre dernier où la part industrielle de la France s'établit à 46 % contre 54 % à l'Allemagne ?» demande Bernard Parmentier sénateur socialiste de Paris. Pourquoi Euro-Satellite, société créée à cet effet en 1978, est-elle absente de l'accord ? Pourquoi avoir dilapidé en tergiversations (cf. Riposte N° 2) l'avance que nos chercheurs avaient donnée à nos industries ? Comment le gouvernement entend-il définir le monopole dans la situation qui sera celle des années 1983-85 ? A quoi et à qui servira le fameux troisième canal du satellite ? Une chaîne commerciale ? Une chaîne payante ? Quel sort réserve-t-on, pour ce proche avenir, à la S.F.P., aujourd'hui menacée alors qu'elle peut-être, demain, le seul outil capable d'assurer une présence française face à la menace d'hégémonie américaine sur le marché mondial des programmes ?

Débat sans débat

A ces questions écrites, le ministre de la Culture et de la Communication a répondu par quelques... opinions : l'accord franco-allemand, annoncé hier comme une victoire économico-diplomatique, est minimisé : il ne prévoit «qu'un modèle expérimental pour 1983... Nous n'en sommes pas à la précipitation dans ce domaine (?). Ce n'est pas avant 1983-85 que se posera concrètement la question de l'utilisation des canaux». Ce qui n'empêche pas J. Ph. Lecat d'annoncer, quelques minutes plus tard» «la prochaine période de cinq ans sera décisive pour le service public».

Conclusion du débat : le gouvernement, interrogé une fois de plus sur une question qu'il qualifie lui-même de décisive, a une fois de plus évité de répondre : «Au refus d'informer - a dit Bernard Parmentier au ministre - s'ajoute celui de débattre en temps utile. Ainsi se trouve soulignée la volonté du pouvoir exécutif d'échapper à un véritable contrôle, d'accentuer son hégémonie sur les autres pouvoirs par l'affaiblissement, la mise à l'écart, voire le mépris du Parlement».

Fondation Jean Jaurès

Qui est qui ?

MOTS CROISES AVEC LOUIS MEXANDEAU

Il était prof d'histoire. D'histoire contemporaine surtout, ce qui ne l'a pas empêché de publier en 1971, un ouvrage sur les Capétiens. Et puis, en 1973, le voilà député du Calvados, dans une des cinq circonscriptions les plus peuplées de France. «Quand je suis arrivé au groupe parlementaire, j'ai constaté qu'en dépit du fait qu'il comprenait un bon quart d'enseignants, l'éducation était un secteur en désherence. Alors j'ai repris l'héritage, à l'Assemblée Nationale d'abord et à partir de 1975 pour le Parti, puisque je suis devenu, à Pau, délégué national à l'Education Nationale».

- Les objectifs ?

«D'abord répondre au coup par coup à la politique gouvernementale ; ensuite, élaborer un projet socialiste d'éducation ; enfin, créer des liens organiques avec les associations concernées pour défendre et diffuser ce projet».

- Reparlons de ce projet. Il ne fût pas élaboré sans mal ?

«Je crois que c'est un des projets du Parti qui a été le plus intensément discuté, et à travers tout le pays. L'avant-projet a reçu plus de 800 amendements. Au bout de 2 1/2 ans, nous étions prêts. Et notamment pour les critiques».

- Elles n'ont pas manqué.

«Non. Et d'abord sur le chapitre de l'enseignement privé. L'attaque est venue d'où je ne l'attendais pas : du numéro de Noël 76 du Nouvel Observateur. Ce qui prouvait d'ailleurs que cela provoquait un débat à l'intérieur de la gauche. Ensuite, il y eut une accalmie pendant les élections



Photo Viva

municipales avec reprise à l'automne. Bien sûr à ce moment là, Haby dirigeait les critiques. Il a été jusqu'à consacrer une conférence de presse entière à notre projet, confondant volontairement le mot «socialisation», qui dans notre esprit correspondait à «rendre social» et non pas comme Haby le lisait : endoctrinement.

«Que de passions ! Je dois dire que sans le soutien constant et inébranlable de François Mitterrand, nous n'aurions pas réussi à imposer le projet. C'est qu'il suscitait des inquiétudes de la part d'organisations syndicales et notamment de la FEN. Avant 1975, la position du P.S. épousait la position majoritaire de la FEN. Nous servions de relais, à l'anglaise. Ce confort était brisé.

«Mais enfin, nous avons un projet politique qui a réuni tous les militants socialistes autrefois dispersés dans les différentes tendances syndicales. Et désormais, il est accepté par tous».

- De professeur à député, il y a eu bien des changements ?

«Une vue plus large, oui. Mais la même éthique. (Et après réflexion, un hochement de tête) : La même éthique. Tu peux écrire ça.

BOURGOGNE

UNE DECLARATION DE PIERRE JOXÉ

Dans son discours d'installation, Pierre Joxe élu hier Président du Conseil Régional a notamment déclaré : «...Aujourd'hui, la 9e élection d'un président du Conseil Régional de gauche, comme la 10e qui devrait normalement intervenir en janvier prochain en Picardie, témoigne d'un vaste mouvement qui est parti du fond des villes et des campagnes de notre région, et de bientôt la moitié des régions de notre pays.

Par étapes, par vagues successives, par des votes renouvelés, le choix des citoyennes et des citoyens a profondément modifié beaucoup de nos conseils municipaux, de nos conseils généraux et donc beaucoup de nos conseils régionaux. Les élections législatives ont elles mêmes contribuées à cette évolution. Ainsi, par le jeu d'un mode de désignation que nous n'avons ni choisi, ni admis, puisque nous restons résolument partisans du suffrage universel direct, la gauche va se trouver dès le début de l'an prochain, responsable de l'orientation d'une région sur deux. Cette évolution a une signification politique.

La redistribution des responsabilités au sein de notre Assemblée, **est le résultat d'une volonté populaire».**

Pierre Joxe a ensuite présenté les 5 axes proposés par le Groupe socialiste au nouveau Conseil Régional de Bourgogne :

1. Valorisation des ressources régionales ;
2. Formation des hommes ;
3. Action en faveur de l'enfance ;
4. Développement culturel ;
5. Action d'aménagement local.

VITRY : DEFENSE DES IMMIGRES

C'est 700 travailleurs immigrés qui sont menacés d'expulsion, à Vitry (Val de Marne). En effet la fermeture pour raisons économiques du foyer ADEF qui compte 480 résidents -dont 480 sont en grève de loyer depuis mai 1978- a été demandée au tribunal de Créteil. La décision devrait intervenir le 11 octobre.

Le 17 octobre, le même tribunal rendra sa sentance sur l'expulsion de 15 travailleurs du foyer AFRB (300 résidents dont 260 en grève depuis juillet 1978). Déjà au mois de juin dernier 15 résidents de ce foyer avaient été expulsés. Manu militari, on s'en doute. Au petit matin les CRS avaient envahi le couloir du bâtiment, mitraillette au poing.

Devant cette situation les 8 conseillers socialistes de Vitry iront voir le maire communiste en délégation. Ils veulent en accord avec les comités de résidents des deux foyers, demander l'établissement d'une convention entre le Bureau d'Aide Sociale et les comités. Ainsi pourrait être constitué un fond de dépôt des loyers du montant que les résidents estiment ne pas devoir payer, ce qui serait assurément une arme pour stopper les expulsions.

Parallèlement les militants socialistes de Vitry vont engager une action commune, la plus large possible, de défense des intérêts des immigrés. Un de leur objectif : sensibiliser à ces problèmes une population trop souvent indifférente.

PRESSSE: AUTOUR D'UN POT

Le jeudi 18 octobre à 18 H, au 7 bis, place du Palais Bourbon, François Mitterand et Lionel Jospin s'entretiendront avec la presse des problèmes de politique internationale. Les correspondants étrangers y sont particulièrement conviés.

DELEGATION PARLEMENTAIRE

La délégation dú Parlement Français auprès des institutions européennes, créée par la loi du 6.7.79 se met en place.

Les groupes socialistes y ont désignés leurs représentants :

- pour l'Assemblée Nationale : Jean-Pierre Cot, Alain Hautecœur, Jean Lorrain et Claude Wilquin.

- pour le Sénat : Robert Laucournet, Philippe Machefer, Robert Pontillon et Georges Spenale.

La loi prévoit une délégation de 18 membres par assemblée, désignés à la proportionnelle et composée de parlementaires qui n'appartiennent pas au Parlement Européen. Elle a pour mission d'informer les assemblées françaises sur les actions des institutions européennes.

Télé-P.S.

JE DESAPPROUVE LES DECLARATIONS PUBLIQUES QUI OPPOSENT DES SOCIALISTES ENTRE EUX, NOTAMMENT SUR LE CHOIX DU CANDIDAT A L'ELECTION PRESIDENTIELLE (François Mitterrand).

Les «profiteurs d'embargo» aux Dossiers de l'écran

Les quelques millions de Français qui assistaient mardi au débat sur les ventes d'armes des Dossiers de l'écran, ont pu apprécier «l'admiration» proclamée par Hubert Voilquin pour l'Afrique du Sud, ce bon client. Ils ont entendu ce même sénateur U.D.F. et son collègue R.P.R., André Fanton, entonner d'une même voix le crédo de la production d'armes à outrance au nom d'une sorte de fatalité liée à des impératifs de défense nationale -pour le meilleur profit des industriels subventionnés- Louis Baillot (P.C) et notre camarade Jean Pierre Cot, se sont trouvés d'accord pour opposer à ce mercantilisme drapé d'idéologie guerrière, une conception de l'armement qui privilégie les impératifs de la défense sur ceux du profit commercial. Et on a pû constater que la voix de la gauche unie, quand elle se fait encore entendre, laisse la droite sans arguments. Jean-«ierre Cot précise, dans le texte ci-dessous, la position des socialistes.

La France est le premier pays vendeur d'arme par tête d'habitant. Ce résultat à l'exportation est acquis grâce à l'existence d'un important secteur industriel des biens de destruction. Cette situation pèse lourdement sur la conduite de la politique étrangère et la politique de défense de notre pays. En effet, on constate depuis plusieurs années déjà que les impératifs commerciaux et financiers qui prévalent en matière de vente d'armes s'imposent dans la détermination des objectifs de la politique extérieure de la France.

Les exportations françaises de matériel de guerre constituent aujourd'hui un domaine réservé qui ne fait l'objet d'aucune information, et à fortiori, d'aucun contrôle.

Il s'agit pourtant d'une activité industrielle dont l'importance ne cesse de croitre, et qui concerne directement 300.000 salariés répartis dans des secteurs clés de notre industrie : aéronautique, électronique, chantiers navals et arsenaux.

Or, la survie d'entreprises de plus en plus nombreuses, et le maintien de l'emploi dépendent largement des activités militaires en général et des exportations de matériels d'armement, en particulier.

Dès lors, les activités sur certaines firmes, telle la société A.M.D.B.A. (Avions Marcel Dassault - Béguin Aviation), soutenues par des crédits publics et détenant un quasi monopole de la production dans leurs secteurs, doivent être suivies avec attention par le Parlement. Ces activités ont en effet, une influence souvent déterminante sur notre politique économique et commerciale et sur notre politique étrangère. C'est pour cela d'ailleurs que nous avions inscrits dans le Programme Commun de Gouvernement la nationalisation de l'industrie d'armement.

Aujourd'hui, la plus grande part des exportations militaires françaises est dirigée vers les pays en voie de développement. Un effort particulier est effectué en direction des fournisseurs de pétrole auxquels on accepte de fournir des armements particulièrement sophistiqués dont certains manquent d'ailleurs à notre propre force armée.

Mettre un terme au secret

Détournée ainsi de sa vraie vocation -satisfaire les besoins de la défense nationale -l'industrie française d'armement est désormais considérée comme un acte prioritaire d'équilibrage de notre commerce extérieur et d'orientation de notre politique étrangère.

Aussi, avons-nous déposé une proposition de loi pour qu'il soit mis un terme au secret qui entoure les exportations françaises de matériels de guerre, afin que le Parlement puisse contrôler et juger la politique du gouvernement en la matière.

Les socialistes ne peuvent admettre le maintien d'une situation inacceptable.

Jean Pierre Cot

Bulle

Monsieur Prostitution, Monsieur Bruit, Monsieur Prévention Routière, Madame Drogue, Madame Femmes, Monsieur Sécurité, Monsieur Motocyclette, Monsieur Détention Provisoire et, dernier en date, Monsieur Animaux : la 5e République a inventé cette fleur de bureaucratique... ou de marketing politique.

Quand ça va mal quelque part, on nomme quelqu'un. Mais pourquoi faire ? Pour faire un rapport bien sûr. Pour faire un peu de presse. Pour faire patienter. Pour faire semblant de faire quelque chose. Vulgairement : pour faire pisser Mirza. Où Jughurta ?

ABONNEZ-VOUS A «RIPOSTE»

Nom et Prénom .....

Adresse .....

.....

☐ Abonnement à 1 an : 250 F.
☐ Abonnement à 6 mois : 140 F.

Date et signature :

Réglement par chèque bancaire ou postal à adresser à ;
Riposte - 12, Cité Malesherbes - 75009 Paris.

Déplacement d'usines dans la Somme

18 municipalités démissionnent

Dix huit municipalités de la Somme, soit 153 conseillers, maires et adjoints, ont démissionné pour protester contre l'assassinat de leur vallée, orchestré par les bons soins des Frères Willot, nouveaux propriétaires des usines Boussac-Saint Frères, et des sénateurs UDF Lejeune et Mossion.

L'affaire est caractéristique de nombreuses régions de province totalement soumises à la mono industrie. La vallée de la Nièvre, c'est-à-dire le canton de Domart en Ponthieu, entre Amiens et Abbeville, est ainsi liée depuis longtemps à Saint Frères, fileur et tisseur de jute. Ce sont au sens propre, les usines qui font vivre ces villages.

En se proposant de déplacer les métiers à filer de l'usine, récemment modernisée, d'Harondelle, la direction du groupe B.S.F. casse, en fait, 200 des 1000 emplois de la vallée. Ces emplois ne seraient pas «officiellement» supprimés mais déplacés, partie pour Abbeville, (où Lejeune est sénateur-maire) et partie pour le canton de Doullens (où Mossion est sénateur-maire).

Ce déplacement est très théorique car les usines sont déplacées de plus de 30 kms et il n'existe pas d'autres moyens de transport que les cars (eux-mêmes appartenant à Saint Frères) dont les vacations vont en diminuant. Les 18 maires démissionnaires, dont Gilbert Temmermann, conseiller général du P.S., (5 P.S et apparentés, 2 RPR, 3 UDF, et 8 non inscrits) protestent devant cette action qu'ils attribuent autant aux Willot «qui achètent des usines pour les fermer» qu'aux deux sénateurs de la majorité.

L'hypocrisie n'est pas absente du débat. On pense à Domart que la direction régionale du travail a reçu consigne du ministère de ne pas intervenir. A la commune d'Etoile Moulin Bleu, où dix des treize conseillers ont démissionné, le maire et ses deux adjoints (P.C.) ont décidé, contre la loi, de conserver leur mandat. L'attitude des communistes est inégale.

Pour la Somme, déjà gravement atteinte par le chômage, l'affaire est exemplaire car les élus démissionnaires se demandent si ce déplacement des filatures n'annonce pas, à terme, la fermeture des autres usines B.S.F. Autrement dit, la mort de toute une région.

FRONT SOCIAL

BASTIA. Occupation des locaux de la Chambre d'Agriculture par les manifestants du Centre Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles. Les agriculteurs ont éxigé une enquête administrative sur la gestion de la Chambre d'Agriculture et annoncé qu'ils passeraient de nouveau à l'action si les résultats de l'enquête ne leur étaient pas communiqués avant le 31 octobre.

PARIS. Les internes des Hôpitaux en raison des assurances reçues du Directeur-Général de l'Assistance Publique, ont reporté au 11 octobre le préavis de grève déposé pour le 5.